

Mardi, mercredi, au grand salon, à propos du référendum

GRANDE ASSEMBLÉE POPULAIRE

"REMETTRE UNE DECISION C'EST LA FAÇON DE REFUSER DE L'U. DE M."

PLUTÔT

LA

REINE

Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bihebdomadaire des étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL — 17 MARS 1964

109

VOLUME XLVI — NUMERO 44

QUE

LES

GOUVERNEURS

Oui à l'A.G.E.U.M.

(M.P.) — C'est ni plus ni moins pour la reconnaissance officielle de notre Association Générale que nous aurons à voter lors du référendum de jeudi prochain. Depuis déjà plusieurs mois que des négociations ont cours avec les administrateurs de l'Université et qu'elles n'aboutissent pas. L'AGEUM demande sa reconnaissance légale, ce par quoi elle aurait la possibilité d'agir d'une manière autonome et

sans qu'elle ait à souffrir l'intervention inopportune des autorités dans son action. Nous aurons au fond à nous prononcer "pour" ou "contre" la liberté d'association, "pour" ou "contre" une véritable reconnaissance du syndicat étudiant à l'Université.

Le vote de jeudi prochain aura aussi un autre sens : celui de faire savoir aux autorités que nous sommes fatigués de voir reporter leurs décisions de

comité en comité, comme s'il s'agissait pour nous de jouer à la "cache-cache". D'autant plus que ce petit jeu se revêt d'un caractère grave lorsqu'est en cause la reconnaissance "juridique" de l'AGEUM.

En somme, il n'y a pas à choisir. Nous devons sans plus nous prononcer en faveur d'une grève générale d'un jour, grève qui aura pour effet de démontrer que nous n'acceptons pas d'être considérés en amateurs.

Oui au syndicalisme étudiant

Demain se tiendra la troisième journée syndicale. Il s'agira pour nous de nous arrêter une fois de plus et d'examiner les réalisations, les buts de même que les effectifs du syndicat étudiant chez nous. Un autre "oui", mais un "oui" véritable qui soit à la base d'une compréhension et d'une participation effective. Un "oui" qui dise plus qu'une manifestation "Gordon" ou d'un boycottage de la cafétéria; en somme, un "oui" qui

se traduise par une adhésion au mouvement et par une réflexion sur ce qu'il est pour nous.

C'est au fond un appel à l'unité étudiante. Un appui aux chefs étudiants, qui démontrerait une fois pour toute si la population étudiante se trouve derrière eux ou si au contraire, elle ne sait rien ou ne veut rien savoir de ce qu'ils font.

Il s'agit de dire "oui" pour que définitivement le syndica-

lisme étudiant devienne l'affaire de tous plutôt que l'affaire des "clics". Et ce "oui", et cette réalisation véritable du syndicat étudiant n'est possible que par l'appui de tous, que par la participation de chacun aux discussions qui se tiendront demain sur le campus. Le syndicalisme étudiant est une nécessité, il est par contre nécessaire que nous le modelions selon ce que nous sommes pour qu'il soit véritablement représentatif.

Oui à Québec

(M.P.) — Considérant les besoins pressants de Québec en ce qui a trait à l'exploitation des richesses naturelles, au développement de l'agriculture, à l'établissement d'une sédérurgie, à l'aide aux étudiants et aux commissaires, deux possibilités s'offrent au gouvernement : la double taxation ou le retour de certains impôts.

Les étudiants demandent aux dix premiers ministres présents à la prochaine conférence fiscale fédérale-provinciale de Québec de donner suite aux demandes du premier ministre Lesage qui réclame 25% des impôts directs sur les particuliers, 25% des impôts directs sur les compagnies et 100% des impôts sur les successions. Une telle demande trouve sa justification dans les textes mêmes de la Consti-

tution et aura pour effet de démontrer à la population québécoise que les étudiants tiennent à contribuer au progrès social et économique de leur milieu. Et ce progrès n'est possible qu'à la condition que s'opère le rapatriement des impôts aux provinces et spécialement au Québec. Tel devra être le sens de notre "oui" à Québec; tel devra être le sens de notre "montée à Québec".

SOMMAIRE :

Le référendum p. 3

La journée syndicale p. 6-7

La montée à Québec p. 8

La soirée Charles Munch p. 5

Avis de mise en nomination p. 8-12

Supplément de la Faculté des Sciences

tribune libre

Place des Arts place des jars

Dernièrement, j'ai eu le plaisir d'aller à la Place des arts; plaisir hélas, qui fut de courte durée. Non à cause de la salle, elle est très belle; encore moins à cause des artistes, ils étaient merveilleux; mais à cause du public montréalais qui ne sait tout simplement pas vivre.

Tout d'abord, l'entrée en scène des Romeros fut suivie de l'entrée en salle des retardataires. Pas un, ça pourrait passer, mais au moins cinquante, sans compter ceux que je n'ai pas vus; et cela malgré que le concert ait débuté une demi-heure plus tard qu'annoncé. Madame avait sans doute un nouveau chapeau à exhiber, ou peut-être monsieur a-t-il eu de la difficulté à nouer sa cravate: de toute façon, la parade se prolongea jusqu'au quatrième morceau de musique.

Enfin, la paix. Hélas non! Monsieur voulant être le premier servi au bar, sort avant l'intermission, suivi de sa dame, toute heureuse de montrer sa nouvelle robe malgré l'obscurité de la salle. Ça ne fait rien si l'on ne me voit pas, au moins qu'on m'entende. Le mélomane devait se dire: "on va se reprendre à la seconde moitié du concert". Quelle illusion!

Pendant l'intermission, ceux et celles qui ne sont pas là pour assister au spectacle, mais pour exécuter leur propre numéro

s'en donnent à coeur joie. On se pavanne, on s'exclame, on ricane, on s'embrasse; c'est à qui attirerait le plus l'attention.

Après l'intermission, il y a encore ceux qui réussissent le tour de force de revenir dans la salle après les artistes et même pendant l'interprétation des premières pièces musicales. Madame devait avoir échappé une boucle d'oreille dans la vespasienne; le temps de la récupérer sans se mouiller, vous savez. C'est tout de même pas mal, deux entrées sensationnelles en moins d'une heure. Pour celui à qui il restait encore quelques illusions sur notre raffinement, la fin du concert allait l'achever sans pitié.

Tout d'abord, il y a ceux qui détestent les foules à la sortie. C'est très simple, on n'a qu'à sortir avant la fin du concert. Sans aucun scrupule, on se lève et on s'en va tout bonnement. On ne se soucie pas de l'artiste et encore moins du reste de l'auditoire. De cette façon, monsieur sauvera un bon cinq minutes de son précieux sommeil, et madame aura encore une fois la chance de nous éblouir. Au dernier accord de guitare, c'est le coup de pistolet et la course commence vers les sorties. Plusieurs personnes réussissent à quitter la salle avant les artistes; comme grossièreté, c'est pas mal. Malheur! Voilà nos guitaristes qui reviennent en scène. On n'est tout de

même pas des sauvages; alors on s'arrête et on applaudit avec une ferveur religieuse. Dommage, encore cinquante pas et j'étais dehors. Ah non! ils reprennent leurs guitares; il ne reste plus qu'à s'écraser sur le fauteuil le plus à la portée de sa carcasse et on attend. Quelques-uns poussent l'effronterie jusqu'à quitter quand même la salle. La dernière note envolée, c'est un nouveau départ; on se croirait à Blue Bonnet, et la ruée vers les sorties reprend de plus belle; si bien qu'au dernier rappel, il ne restait pas la moitié de la salle pour entendre quatre des meilleurs guitaristes du monde. C'est à la fois renversant et choquant.

La conclusion est facile. Le public montréalais ne sait pas vivre, il est effronté et même grossier. On doit arriver avant l'entrée en scène des artistes et quitter la salle après le dernier rappel. Si on ne le fait pas par amour de la musique, qu'on le fasse par politesse élémentaire. Trop de parvenus vont au concert pour voir la salle, pour se montrer, pour pouvoir dire qu'on y est allé; tout sauf pour entendre de la musique. Il ne faut pas oublier que les artistes jugent leur public non pas d'après les véritables mélomanes, car il y en avait, mais bien d'après le comportement des sans-éducation. Je crois que le public européen pourrait nous donner de belles leçons. Mais pour se corriger, il faut admettre qu'on a des défauts; je vois très bien ceux qui se conduisent comme cela au concert être d'accord avec mon article, alors qu'ils ne s'aperçoivent même pas que c'est pour eux que je l'ai écrit.

Oui, PLACE DES ARTS, PLACE DES JARS, et Dieu sait que le jars n'est pas le symbole de la politesse et du savoir-vivre.

Pierre CLICHE

Sir George Williams réplique

Le 12 mars, 1964

Monsieur,

Comme journaliste qui a été témoin de l'incident dans l'affaire du drapeau 'Fleur-de-lys', je suis surpris d'apprendre que vous croyez à toutes les nouvelles exagérées qui ont été publiées sur cette affaire. Je suis aussi étonné de l'attitude peu amicale de M. Le Duc envers Sir Georges Williams University.

Permettez-moi de clarifier cette malheureuse affaire.

Pendant le discours de M. Pouliot, les étudiants l'ont écouté très attentivement.

Pendant la période de questions et de réponses après le discours certains étudiants ont hué M. Pouliot mais cela est une habitude normale dans les réunions des étudiants en général.

Après que M. Pouliot eût quitté notre université nous fûmes victimes des journalistes qui étaient visiblement à la recherche de nouvelles sensationnelles.

Quant au drapeau 'Fleur-de-lys', il n'a été ni déchiré, ni brûlé. Radio-Canada a même montré à

la télévision la photo du drapeau en question.

Ce drapeau a été en effet lancé par un groupe d'étudiants qui se trouvaient à la sortie de l'Université. Un étudiant irresponsable a sauté sur ce drapeau, mais la police a immédiatement ramassé le drapeau et l'a emporté à la station no 10 où il se trouve intact présentement. Nous ne savons pas qui a jeté le drapeau.

Beaucoup de journalistes et de postes de radio se sont rétractés et ont dit la vérité sur cet incident.

Je suis peiné de voir la réputation d'une université dans son ensemble ternie à cause d'une fausse nouvelle lancée par les journalistes et à cause d'un seul individu irresponsable qui ne présente en rien l'université.

Bien à vous,

Jack L. LIEBMAN
The Georgian
autorisé par
Bryan M. KNIGHT
Rédacteur-en-chef
The Georgian
Sir George Williams
University.

"Les Beatles" à la Place des Arts

Un imposant nombre d'étudiants montréalais signent une "pétition". Considérant la "Place des Arts" comme un endroit d'Art, nous ferions sûrement un affront à la population canadienne et française, ainsi qu'à tous les amis de l'esthétique et du bon goût, en acceptant ces énergumènes, se dandiant sur scène, et qui, selon moi, se moquent complètement de nous. Ils n'ont pas la trempe d'être là.

Nous attendions depuis longtemps cet emplacement. Et Montréal se vante maintenant d'un lieu international, est-ce pour longtemps? ... Regardons de près les représentants de la "Place des Arts", ils ne visent pas à l'Art, mais bien plus à ce que tous les sièges soient pris. Examinons la situation: à la suite de la représentation des "BEATLES", quel comportement auraient les jeunes? ...

Ce ne serait pas agir en bonne équité que de laisser les "BEATLES" donner une exhibition, même d'y mettre pied. Pourquoi ne pas les inviter au Forum? Toutes les célébrités américaines y sont passées, n'est-ce pas? Gardons plutôt notre "Place des Arts" pour des oeuvres qui sauront nous élever!

DIANE MORIN,
RI. 7-0341.

SEMAINE DE LA SANTÉ

Montréal, le 11 mars 1964.

Aux organisateurs de la Semaine de la Santé.

A qui de droit.

Attendu que les organisateurs de la Semaine de la Santé ont jugé bon de ne pas inviter l'Ecole de Technologie Médicale à participer à la semaine de la santé.

Attendu que cette même Ecole a reçu une invitation tardive et douteuse subséquente à des remarques sur son absence à la semaine de la santé.

Cette même faculté refuse donc de participer à la semaine puisqu'on lui offre une infime chance (qui on peut parler de chance!) d'expliquer au campus étudiant ses activités intérieures.

Si le but de la semaine est d'offrir aux étudiants des connaissances sur les facultés de la santé, nous ne voyons pas comment nous pourrions prouver que nous sommes utiles et même indispensables à la santé, avec seulement une affiche qui ne figurerait peut-être pas à l'exposition et que d'autre part, le laps de temps alloué à la préparation est nettement insuffisant.

Nous voulons donc par la présente vous signaler l'impossibilité de nous joindre à votre désir.

Votre tout dévoué,

Conseil de Régie de l'Ecole de Technologie Médicale, Faculté de Médecine.

Société de Services Professionnels INC.

- Intégralité
- Spécialité
- Elasticité
- Continuité
- Qualité

2950, MASSON | Suite 201 | 729-2841-2-3
203 | 729-3922
205

AVIS AUX ETUDIANTS

Enregistrez-vous auprès de notre maison à titre de vendeurs d'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La campagne de vente se tiendra durant le mois d'avril prochain.

GÉNÉREUSES COMMISSIONS

Tout en gagnant rapidement quelques dollars supplémentaires, vous collaborerez ainsi à l'affranchissement économique du Québec.

Comuniquez avec:

LAURENT & VEILLET INC.
Valeurs de Placement
33 ouest, rue St-Jacques,
Chambre 401,
Montréal 1 AV. 8-6125

LE QUARTIER LATIN

journal bihebdomadaire

des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.
Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur: Achille Tassé

Assistant-directeur: Michel Pichette

Rédacteur-en-chef: Michel Forand

Chef des nouvelles: Jean-Guy Lauxon

Comité éditorial: Jean Melançon (affaires nationales), Ronald Montcalm (affaires canadiennes), Gilles Doucet (affaires internationales), Jean-Louis Bertrand (affaires syndicales), Danielle Sauvage (section artistique), Raymond Levasseur, Pierre Robert (conseillers).

Publicité: Georges Lefebvre — 737-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 8430, rue Casgrain,
Montréal

MICHEL PROVOST,
imprimeur

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

RÉFÉRENDUM

ÉTUDIANTS SI!... ..!

(M. P.) — L'A.G.E.U.M. réclame l'existence de comités conjoints efficaces depuis longtemps. Or l'on sait l'accueil qu'ont réservé à cette revendication les autorités administratives de l'université. Là encore, on se bute au *statu quo*, aux discussions stériles et aux décisions reportées de comité en comité. C'est là une attitude qui revient à se moquer des étudiants eux-mêmes. En effet, il semble que **REMETTRE UNE DECISION A UN MOMENT ULTERIEUR EST EN TRAIN DE DEVENIR LA FAÇON DE REFUSER DE L'UNIVERSITE**, et de réduire l'Association Générale des Etudiants à un rôle de second ordre.

Pourtant, nos représentants ont usé de

patience, ils ont essayé autant que possible d'amorcer les discussions dans la plus grande sérénité possible... On sait ce que cela a donné!

C'est pourquoi, partant de motifs très précis, dont l'idée principale est la non-reconnaissance du principe des comités conjoints et le refus "implicite" (toujours implicite, d'ailleurs...) de reconnaître dans les faits les droits de notre Association Générale, que l'A.G.E.U.M. tient un référendum parmi ses membres, jeudi prochain. Il s'agira de voter "pour" ou "contre" une grève d'un jour en guise de protestation contre l'attitude des

autorités de l'université dans les négociations entreprises depuis longtemps sur l'un des quatre points dont il est fait cas dans cette page.

Il s'agit en définitive de montrer aux autorités que nous ne sommes pas décidés à reculer, mais au contraire que nous comptons lutter jusqu'au bout et user de tous les moyens dont nous disposons, pour faire valoir les droits que nous confère notre statut de membre d'une "communauté de professeurs et d'étudiants". Il s'agit qu'ils sachent d'une manière très précise que nous comptons bien en être des membres ACTIFS.

ÉTATS FINANCIERS

Nous avons subi une augmentation des frais de scolarité en même temps qu'une augmentation des prix des repas à la cafétéria du Centre Social. On se souvient du "boycottage", on se souvient aussi des polémiques qui ont eu cours... L'université de Montréal est une corporation qui est financée, directement et indirectement à près de 80% par l'Etat: elle ne publie pas ses états financiers. Il importerait à ce titre de savoir exactement où vont les argents reçus par l'Université. Il aurait été important de savoir, à l'aide de la publication d'un état financier, comment ses argents et l'augmentation des frais encourus par les étudiants ont été utilisés.

Le grand public a le droit strict d'être informé sur l'administration de l'université, cette dernière appartient au patrimoine de la Nation et ne peut se

permettre de s'isoler sur la montagne. De leur côté, les étudiants sont les premiers à supporter des augmentations de frais de scolarité. A ce titre (et non plus seulement en tant que citoyens) ils ont le DROIT STRICT de voir pourquoi ils doivent fournir un effort supplémentaire pour continuer leurs études. L'Université est avant tout une communauté de professeurs et d'étudiants: pourquoi alors les autorités administratives tentent-elles de tout cacher?

Des millions sont investis à l'Université: mais nous ne savons pas encore exactement comment ces fonds sont utilisés. Et nous parlons de démocratisation de l'enseignement...

REMETTRE INDEFINIMENT UNE DECISION A UN MOMENT ULTERIEUR EST EN TRAIN DE DEVENIR LA FAÇON DE REFUSER DE L'UNIVERSITE.

Incorporation

Malgré l'importance de ses effets, malgré l'importance de représentation qu'elle a comme corps intermédiaire dans la Nation, l'A.G.E.U.M. a un statut juridique qui ne répond pas à ses besoins. Aucune des lois actuelles ne lui permet d'obtenir un statut juridique complètement adéquat. C'est pourquoi l'A.G.E.U.M. a soumis aux autorités de l'Université un projet d'incorporation.

Ayant ainsi décidé de procéder par bill privé (procédure spéciale), il fallait l'accord de l'Université pour qu'il soit accepté à Québec. Plusieurs négociations eurent lieu avec les autorités, certaines modifications s'en suivirent aussi. Malgré les quelques compromis acceptés, l'Université refuse de donner définitivement son accord et, comme pour le reste, remet sa décision de comité en comité.

Parce que l'incorporation de l'A.G.E.U.M. accordera un statut juridique adéquat;

Parce que, cela lui permettrait d'agir dans la LEGALITE et véritablement comme corps intermédiaire;

Parce que enfin, c'est aller contre la reconnaissance même de la collectivité étudiante comme groupe structuré, représentatif et responsable, il s'impose que les autorités de l'Université acceptent de donner suite au projet d'incorporation de l'A.G.E.U.M., reconnaissant par là un simple droit à l'association.

Les autorités administratives ont en main le projet d'incorporation depuis 14 mois. Ils ont eu tout le temps nécessaire pour l'étudier. L'A.G.E.U.M. leur demande de retirer leur opposition au projet.

REMETTRE INDEFINIMENT UNE DECISION A UN MOMENT ULTERIEUR EST EN TRAIN DE DEVENIR LA FAÇON DE REFUSER DE L'UNIVERSITE.

LES COMITÉS CONJOINTS

Il semble bien que les autorités n'acceptent pas l'existence et la valeur des comités conjoints. Nos représentants actuels à ces comités, principalement ceux du Centre Social et des Sports, ne sont pas encore acceptés. L'Université a refusé de ratifier nos représentants sur ces comités en décidant unilatéralement qu'il fallait "restructurer" ces Comités, avant même qu'ils aient pu fonctionner cette année.

Il est inacceptable que les autorités suspendent ainsi ces Comités. Nous ne comprenons pas pourquoi l'Université n'accepte pas d'élaborer de nouvelles structures en discutant

avec nous. Il est toutefois essentiel que ces Comités, et particulièrement celui du Centre Social continuent de fonctionner: cela permettrait ainsi d'éviter des conflits semblables à celui du boycottage...

Le procédé employé par l'Université est nettement inacceptable. Il revient à faire de l'étudiant un individu isolé et sans droits aucuns dans le milieu même où il poursuit ses études. La réalité universitaire est impensable en dehors d'une conception qui fait d'elle une "communauté d'étudiants et de professeurs"; or c'est justement ce principe qui nous est refu-

sé par les autorités de l'Université.

L'A.G.E.U.M. demande qu'on ratifie la nomination de nos représentants, que les comités conjoints fonctionnent et qu'en suite se fassent les discussions autour de la restructuration.

Le procédé employé présentement constitue une injustice à notre égard et une violation de l'entente impliquant les étudiants, les professeurs, les diplômés et les autorités administratives de l'Université.

Remettre indéfiniment une décision au moment ultérieur est en train de devenir la façon de refuser de l'Université.

La coopérative

L'Association coopérative de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal existe "juridiquement" depuis le 17 août dernier. Cette entreprise nouvelle a pour but de réduire les dépenses des étudiants par prix réduits ou ristournes sur tout objet nécessaire à l'étudiant lui-même (vêtements, livres, etc...); de permettre aux étudiants de magasiner sur place; de procurer du travail à temps partiel pour quelques étudiants et enfin, d'un point de vue plus théorique, d'initier les membres et collaborateurs à la réalité économique et aux principes du coopératisme.

La coopérative est donc un projet sérieux, un service de base qu'une association étudiante doit offrir à ses membres. Ses administrateurs n'ont rien voulu lancer au petit bonheur et c'est pourquoi ils ont tâché de régler tous les problèmes éventuels, les études de l'affaire avant de débiter les opérations.

Ces choses ont été faites. Il reste un point: acquisition d'un local adéquat. Or, c'est sur ce point que porte aujourd'hui la difficulté; après multiples négociations, rien n'aboutit. Les administrateurs de l'Université remettent indéfiniment la chose de telle sorte qu'une initiative semblable, absolument indispensable au milieu et en plus d'aider à réduire le coût financier de la vie de l'étudiant, en est resté au même point qu'à ses débuts: *statu quo*.

Or, dans une perspective de gratuité scolaire, dans un optique de démocratisation de l'enseignement, la coopérative est un service capitale qu'il urge de voir instaurer sur le campus. Nos administrateurs préfèrent ne pas en parler, préfèrent nous laisser languir. C'est là un jeu d'enfant qui ne doit plus durer!

L'AGEUM est prête à accepter un des deux locaux sui-

vants: le foyer du 4e étage du Centre Social ou l'espace libre sous la nouvelle résidence des étudiants. De plus, l'AGEUM est prête à défrayer une partie des coûts d'aménagements des locaux.

A deux reprises, l'Université a refusé de nous accorder le foyer du Centre Social. Et c'est avec patience que les négociations ont reprises... Il faut encore attendre la réponse!

Pourquoi l'Université s'oppose-t-elle à ce que les étudiants s'aident eux-mêmes? Pourquoi s'oppose-t-elle à une entreprise qui ne sert en définitive qu'à l'implantation de la démocratisation de l'enseignement en favorisant la réduction du coût d'achat étudiant sur ses vêtements et autres besoins matériels élémentaires.

REMETTRE INDEFINIMENT UNE DECISION A UN MOMENT ULTERIEUR EST EN TRAIN DE DEVENIR LA FAÇON DE REFUSER DE L'UNIVERSITE.

par Michel PICHETTE

ÉDITO

Nous en avons marre!

L'A.G.E.U.M., corps organique qui doit représenter les étudiants de l'Université de Montréal est appelé à négocier régulièrement avec les autorités administratives de l'Université pour défendre les intérêts de ses membres. Ces négociations, malheureusement, se sont avérées habituellement longues et la plupart du temps infructueuses. Toutefois, l'AGEUM a toujours préféré dans la mesure du possible, une attitude de patience et de dialogue à des affrontements publics; elle a toujours tâché d'amorcer ces rencontres dans un climat de sérénité plutôt que d'y aller à coups de révolutions. L'AGEUM a tout simplement essayé d'établir un dialogue, elle a essayé, à l'aide de quelques compromis nécessaires, d'engager les discussions sur le terrain le plus harmonieux possible. Or, cela n'a rien donné...

* * *

L'Université abuse de notre bonne volonté et nous oblige ainsi à adopter une attitude très ferme et à signifier notre désir bien arrêté de ne pas faire rire de nous. Des négociations entreprises depuis septembre dernier sur divers points majeurs n'ont pas abouti et laissent encore planer le vieil adage d'autrefois du "tais-toi et marche" sur notre campus. L'Université continue d'adopter une politique de silence, enveloppant d'énigme et de mystère toute son administration. L'Université nous refuse l'un des droits les plus

sacrés que nous puissions avoir: celui de la liberté d'association, celui d'association "légalisée" permettant une force revendicative et représentative adéquate. L'Université se cantonne derrière un dirigisme absolu où seuls ont droit aux chapitres les personnes qui lui disent toujours "oui". Notre université, par la bouche même de ses représentants, s'affiche extérieurement favorable à la démocratisation de l'enseignement, mais dans les faits... elle se refuse à toute initiative étudiante ayant pour but d'améliorer le sort financier de l'étudiant lui-même...

* * *

Où se trouve donc la logique? Où nos autorités administratives veulent-elles en venir? En tout cas, elles nous démontrent une fois de plus qu'elles ne veulent pas d'Association Générale: que vaut une reconnaissance de principes quand dans les faits il n'en est rien? A quoi sert-il de parler de l'Université en terme de "communauté d'étudiants et de professeurs"? A quoi sert-il de prendre tous les moyens pour garantir le meilleur climat de dialogue quand on sait que la réponse sera toujours "NON" ou qu'une décision sera toujours reportée à un moment ultérieur pour la simple raison qu'on y vit dans une crainte effroyable du "monstre" que l'étudiant semble être. Il semble que nos autorités aiment mieux le silence plutôt

que de discuter et d'engager ce qu'ils furent les premiers à réclamer: le dialogue.

* * *

Il est temps que l'Université cesse de jouer avec nous et que définitivement elle dise très nettement ce qu'elle veut, ce qu'elle attend. Qu'elle dise NON à nos demandes, mais qu'elle dise! Nous pourrions ensuite prendre les mesures que cela nécessitera. Le dialogue, messieurs les administrateurs ça n'est pas possible quand l'un des interlocuteurs est sourd. C'est pas compliqué, j'en conviens, mais comprenez-le bien!

Nous ne sommes plus de ceux qui écoutent sans rien dire ensuite, nous ne sommes plus de ceux qui craignent le risque et la question, nous ne sommes plus de ceux qui se ferment les yeux en marchant: c'est cela que nous voulons vous signifier par le vote de grève que nous prendrons. Nous voulons vous signifier aussi que les étudiants constituent un groupe social structuré, représentatif et responsable; nous voulons vous dire que nous en avons marre d'être considérés comme les pantins auxquels on fait faire les mouvements qu'on veut. Nous voulons la reconnaissance juridique de notre Association par son incorporation, nous voulons la ratification de nos représentants aux comités conjoints, nous voulons un local adéquat pour la coopérative, nous voulons que l'Université publie ses états financiers. Nous ferons la grève pour ces droits.

blocs notes

Demain,
le syndicalisme étudiant
s'élabore

C'est demain qu'aura lieu la troisième journée syndicale étudiante. On se souvient que celle de l'an dernier avait donné naissance à l'Union Générale des Étudiants du Québec (UGEQ). Peu après, les étudiants des collèges classiques choisissaient de fonder leur propre syndicat, et créaient la FAGECCQ.

Nous voyons quotidiennement la nécessité accrue d'un syndicat étudiant qui soit au service de la collectivité universitaire, et in extenso, de la nation canadienne-française. Il faut cependant cesser d'en parler en termes abstraits et lui donner une existence réelle, agissante. La journée syndicale nous apparaît comme l'oc-

casion rêvée de faire connaître à tous l'activité du syndicat étudiant et de permettre à tous d'exprimer leurs opinions et leurs exigences à son égard.

Un des impératifs du syndicalisme étudiant, c'est qu'il doit se préoccuper des problèmes sociaux, et non seulement des problèmes étudiants. La force étudiante doit s'exercer au sein même de la nation, afin de créer une conscience collective des besoins du Québec en matière de sécurité sociale, d'économie, d'éducation, etc. Elle doit en outre collaborer avec toutes les autres forces syndicales afin d'amener l'État à satisfaire ces besoins. Le milieu étudiant est dynamique par nature, et il faut employer ce dynamisme à établir le mieux-être de la collectivité québécoise.

Parallèlement à cette action sociale que doit exercer le syndicat étudiant, il est également nécessaire qu'il se préoccupe des besoins de l'étudiant et de l'Université. L'ac-

cessibilité de tous à l'enseignement, l'urgence d'une restructuration des cadres administratifs de l'Université, la participation des étudiants à la vie universitaire, la nécessité de procurer à tous les conditions de travail convenables, etc., sont autant de problèmes que doit étudier et résoudre le syndicat étudiant.

Déjà certains projets ont été réalisés par l'AGEUM: l'administration des machines distributrices, le chalet de repos des Laurentides, la Caisse populaire, etc. De plus, notre syndicat s'est solidarisé avec les syndicats ouvriers dans la dispute autour du bill 54, témoignant ainsi de ses préoccupations sociales. Cependant, s'il y a des réalisations, il y a aussi beaucoup de projets qui n'ont pas encore abouti, dont quelques-uns font l'objet des revendications auxquelles seront associés tous les étudiants par le référendum de jeudi prochain.

On a inscrit au programme de la troisième journée syndi-

cale une conférence que donnera Serge Joyal, président de la FAGECCQ. Cette fédération constitue une force qui prend une ampleur considérable, et fournit un apport considérable à l'action syndicale étudiante. La présence de Serge Joyal à cette journée illustre combien les étudiants des collèges classiques ont eux aussi pris conscience de la nécessité du syndicalisme étudiant. Leur participation en est une preuve incontestable.

La journée syndicale sera à la fois un bilan et une projection dans l'avenir. On n'y redéfinira pas encore le syndicalisme étudiant, mais on en distinguera les modes d'application dans des situations concrètes, en même temps qu'on y exposera la politique générale de notre syndicat. Ces assises du syndicalisme étudiant permettront d'assurer au mouvement étudiant une présence à l'Université et dans la nation.

Michel FORAND

TROISIÈME JOURNÉE SYNDICALE

"Le syndicalisme étudiant doit servir la justice sociale"

● JACQUES GUAY

"Le temps du statu quo est révolu au Québec. L'organisation traditionnelle de notre société doit éclater pour laisser place à un système essentiellement axé sur la justice sociale. Le syndicalisme étudiant doit participer à cette restructuration de la société québécoise. C'est en ces termes que monsieur Jacques Guay, courriériste parlementaire de la Presse à Québec, ancien directeur du Q. L., a situé le syndicalisme étudiant au Québec, au cours d'une interview en marge de la troisième journée syndicale.

DEMOCRATISER LES STRUCTURES

Comme les syndicats ouvriers, l'organisation syndicale étudiante souffre d'un manque de participation à la base. Ceci est partiellement dû à une évolution trop rapide de la "tête" du syndicat alors que 80% des étudiants croupissent dans l'indifférence et perpétuent ainsi le statu quo. Les dirigeants des organismes étudiants se doivent d'entreprendre de vastes campagnes d'éducation populaire afin d'amener "l'élite de demain" à prendre conscience de ses responsabilités sociales, autant immédiates que futures. Ceci nécessite une démocratisation des structures et dans le cas particulier de l'AGEUM, une réévaluation du rôle des présidents de faculté.

SERVICE DES MEMBRES

Le syndicalisme étudiant poursuit Guay doit être premièrement au service de ses membres. Il importe que les dirigeants consacrent leurs énergies à augmenter le bien-être des étudiants.

"Le logement étudiant, les soins médicaux, les livres, l'assurance-santé, la coopérative étudiante, les auberges sont des services essentiels à mettre à la disposition des étudiants. Ceci contribue à atténuer leur fardeau financier et à favoriser l'accessibilité de tous les jeunes aux études, à quelque niveau que ce soit. Car s'il faut penser actuellement à ceux qui sont sur le Campus il ne faut pas non plus oublier ceux qui n'y sont pas, justement parce que y étant ils seraient privés de ses services de base."

GRATUITE SCOLAIRE

La gratuité scolaire dans cette perspective est sans doute la lutte prioritaire des syndi-

cats étudiants. Cependant, d'enchaîner le journaliste de la Presse: "C'est de la malhonnêteté que de vouloir encadrer le système dans la société actuelle du Québec." Il favorisera encore une fois les "gros" au détriment des "petits" s'il n'est pas suivi d'une "démocratisation" des services professionnels. Il faut favoriser "l'accessibilité de la population aux professionnels". En conséquence, le gouvernement devra établir des normes de tarif et d'exercice afin d'enrayer l'exploitation dont sont victimes les payeurs de taxes.

Des organismes tels que le Prêt d'Honneur perpétuent cette injustice sociale. "Le pauvre diable de Saint-Henri qui donne \$2.00 en risquant de manquer de lait pour le restant de la semaine ne recevra jamais rien en retour. Au contraire les professionnels ne se gênent pas pour le faire cracher". Les entreprises capitalistes de leur côté, se servent de ce système pour mousser la publicité". Là encore le pauvre qui ne peut espérer dans le système actuel se rendre plus haut qu'une neuvième ou une dixième année paye pour entretenir ceux qui sont actuellement à l'Université et qui y seraient probablement de toute façon. Les syndicats étudiants doivent condamner le système de bourses ou de prêts. "Que l'on prêche, s'il y a trois cents gars qui ne peuvent entrer à l'Université dans les bourses, que les autres se solidarisent autour d'eux; qu'ils refusent d'y entrer tant que le gouvernement n'aura pas réglé le problème". S'il faut démocratiser l'enseignement, il faut aussi que le gouvernement démocratise les sources de financement.

ETENDRE LE SYNDICALISME ETUDIANT

Le syndicat étudiant doit s'intégrer dans la société. A cette fin, il doit collaborer avec les syndicats ouvriers. Surtout, il lui faut être constamment en contact avec d'autres mouvements de jeunes, tels que la J.O.C. "malgré ses structures médiévales, est très vivante". Les étudiants ont autant besoin des jeunes ouvriers que ceux-ci ont besoin des étudiants". Guay note que dans cette perspective, "il serait intéressant que la P.E.N. devienne la Presse de la Jeunesse Nationale".

Le syndicalisme étudiant doit couvrir les niveaux de l'enseignement secondaire et universitaire. Les collèges classiques, "malgré que les cadres, même ceux de la FAGECCQ, aient été mis sur pied par les curés", semble avoir pigé et décidé de participer à la structuration de notre société. "Cependant, les écoles secondaires sont les grandes défavorisées de notre système d'éducation. Il est temps que les organismes étudiants reconnus agissent de ce côté. Les écoles normales! C'est pourri. Pire que la mentalité des collèges classiques. Elles sont encore soumises à des règlements rétrogrades, les programmes des cours sont désuets, etc... Si l'on veut révaloriser notre système d'éducation, il est urgent que l'on forme des professeurs compétents. C'est une autre action que devraient entreprendre les syndicats étudiants." En ce qui regarde les écoles d'infirmières, Guay affirme que tout le système est à repenser. "C'est de l'exploitation pure et simple". En plus d'étudier, les étudiantes infirmières doivent consacrer pour un salaire d'esclave une bonne partie de leur temps à des travaux qui ne correspondent pas à leurs études. "Comme les étudiants en médecine, les étudiantes infirmières devraient avoir leur école sur le campus".

CO-GESTION

Jacques Guay termine en disant qu'il craint la co-gestion. "Elle suppose que les représentants étudiants seront liés par des décisions où ils ne seront jamais en majorité". Il préfère le rapport de forces tout en prévoyant un mode d'arbitrage "qui ne sera pas par définition favorable à l'autorité administrative".

par Achille TASSE

Monsieur Bruno Meloché est actuellement conseiller technique pour la Fédération Nationale des services affiliée à la C.S.N. Il fut en 1958 instigateur de la grève des trois étudiants qui tinrent tête au refus de M. Duplessis de recevoir les représentants des étudiants.

LE "SIEGE" DES TROIS

En 1958 pendant près de 15 mois, trois étudiants firent la manchette des quotidiens. Tous se rappellent qu'alors M. Duplessis refusait de recevoir les présidents des étudiants des Universités du Québec, qui désiraient discuter avec lui de cinq points très précis:

- 1—Que le principe des subventions annuelles aux universités soit reconnu par des statuts et qu'ils prévoient une méthode de distribution ainsi que leur réajustement.
- 2—Qu'il soit constitué par le gouvernement Provincial, un Comité chargé d'étudier les modalités que devront revêtir ces subventions statutaires, et que ce comité soit formé de membres nommés par le gouvernement de la province.

dicalisme étudiant, du moins, dans les cas où on a su faire entendre les revendications des étudiants. C'est d'ailleurs avec certaines réserves que M. Meloché parle de syndicalisme étudiant. Pour lui, le terme est difficile à définir; en définitive il se terminera par son contenu et son action plus que par une théorie.

Ainsi, on parle de syndicat, aussi bien pour les patrons que pour les ouvriers; il y a des syndicats capitalistes, genre international à la Hoffa et les syndicats socialistes.

C'est que le contenu seul qui impose et M. Meloché remarque que les étudiants actuels ont beaucoup de difficultés à poser des objectifs précis à l'instar d'une pensée définie. Les syndicats ouvriers s'occupent de faits quotidiens et font des revendications nécessaires. Les étudiants énoncent beaucoup de théories, mais les faits quotidiens... Ainsi parle la co-gestion, c'est un peu comme si les syndicats ouvriers à un parti politique obtiennent le pouvoir. Il est impossible, non en théorie, mais dans le quotidien de ne pas devenir alors captif d'un système de lier ainsi sa liberté d'action et de parole.

"IL FAUT S'ATTACHER AU QUOTIDIEN"

3—Qu'à tout étudiant québécois soit attribuée une bourse de l'aide à la Jeunesse proportionnelle à ses revenus.

4—Que le montant soit augmenté.

5—Que soit abolie la clause voulant qu'une partie de ces bourses soit remise au gouvernement.

Après d'inutiles tentatives pour faire avorter le "siège" des trois étudiants, M. Duplessis, dut céder et reçut finalement après dix mois de retard les représentants mandatés des étudiants du Québec.

Si rien de très positif ne sortit de cette réunion, du moins un fait précis fut obtenu publiquement: les associations des étudiants universitaires furent reconnues comme organismes responsables ayant le droit de se prononcer et d'être entendus dans le domaine de l'éducation. C'était une victoire publique importante.

M. Meloché en fut l'un des principaux artisans.

SYNDICALISME ETUDIANT

Si au temps de M. Duplessis, on ne parlait pas de syndicalisme étudiant, du moins, dans les cas où on a su faire entendre les revendications des étudiants. C'est d'ailleurs avec certaines réserves que M. Meloché parle de syndicalisme étudiant. Pour lui, le terme est difficile à définir; en définitive il se terminera par son contenu et son action plus que par une théorie.

on la gratuité scolaire ou le prêt scolaire?

LIBERTE DE PRESSE

Un autre point où il y a eu peu d'évolution, c'est au niveau des mécanismes de solution. On parlait de liberté de presse au Q.L. en 1958. On en parle encore aujourd'hui avec les résultats que l'on sait. N'y a-t-il pas d'autres mécanismes de solution à mettre en branle que les pressions extérieures ou les votes de blâme pris dans la fièvre d'une discussion. Il y a dans les cas de diffamation une possibilité de recours à la loi. Pourquoi ne pas prévoir pour le Q.L. un recours possible à un tribunal d'arbitrage où les parties pourraient se faire entendre et où un jugement serait émis hors des cadres politiques et des pressions indues. Le tribunal d'arbitrage devrait résulter, dans le cadre d'une négociation, d'un contrat entre l'Université et l'AGEUM.

Il en est de même pour les conflits entre étudiants et dirigeants de Faculté, entre l'AGEUM et l'Administration de l'U.

● BRUNO MELOCHE

de M. Ce sont là des objectifs précis qui demandent de porter attention aux faits et moins aux théories.

ETRE ETUDIANT, C'EST ETRE PROFESSIONNEL

Au terme de l'entrevue, M. Meloché a rappelé qu'étudiant, il considérerait son état comme définitif et non pas transitoire. C'est-à-dire que l'on n'est pas étudiant en attendant d'être autre chose, mais être étudiant, c'est exercer un métier au même titre qu'un autre. Il est donc normal de prendre en charge toutes ses responsabilités et d'exercer tous les droits et devoirs d'étudiants.

C'est en autant que cela sera compris et assumé que la classe étudiante sera forte, à la fois par le nombre de membres, toujours croissant qu'elle compte et par la qualité de ses recherches et de son action. Et, c'est sur les objectifs précis, fixés à partir du quotidien qu'il saura atteindre que la valeur du syndicalisme étudiant actuel sera jugé.

Propos recueillis par Jean-Louis BERTRAND

"LES GRANDS RÉVOLUTIONNAIRES DE LA NATION N'ONT PAS D'ARMES"

● ROBERT LANDREVILLE

Nous avons rencontré Robert LANDREVILLE, Actuellement à la J.E.C. de Montréal pour deux ans. Robert a travaillé à la F.A.G.E.C.C.Q., maintenant il est devenu Secrétaire de l'exécutif provisoire de l'U.G.E.Q. Nous vous livrons le résultat de notre conversation. Jean-Guy LAUZON.

FONDATION

L'U.G.E.Q. a été fondée le 8 mars 1963. C'est d'abord une initiative des milieux universitaires, ad Denis De Belval et Bernard Landry se sont particulièrement illustrés. L'U.G.E.Q. est le sigle de l'Union Générale des Étudiants du Québec. En mars 1963, il s'agissait de faire reconnaître un principe: le droit et le pouvoir d'association de tous les étudiants du Québec.

L'U.G.E.Q., dont l'exécutif actuel n'est que provisoire, veut devenir la superstructure de toutes les Associations d'étudiants au Québec, comme un véritable syndicat, tel la C.S.N., qui groupe des filiales de métallurgistes, d'ouvriers spécialisés dans la confection de souliers, etc...

L'U.G.E.Q. comprendra donc tous les A.G.E. de collèges, les représentants des écoles secondaires, techniques et supérieures, ceux des écoles des infirmières et des écoles normales, ceux des associations d'étudiants des universités, etc...

AUJOURD'HUI

Actuellement l'U.G.E.Q. n'existe pas officiellement. Un comité provisoire est nommé, composé de trente et un représentants de tous les corps étudiants intermédiaires, et d'un exécutif de cinq membres.

Tout est à venir à l'U.G.E.Q. Des commissions d'études ont remis des rapports. Ainsi, il coûterait \$20,000 par année pour faire fonctionner l'U.G.E.Q. — Selon les commissaires, le financement n'est pas un problème: déjà, de grandes centrales syndicales ont offert leur collaboration.

La politique de l'U.G.E.Q. sera définie au Congrès de fondation officielle, qui aura lieu en février 1965, et où seront représentés, sur une base unitaire, tous les A.G.E. et diverses associations étudiantes de la province de Québec.

A ce moment, un exécutif permanent sera choisi, qui sera orienté par un comité de coordination, où siègeront des membres consultatifs représentant tous les milieux étudiants.

Ainsi, l'U.G.E.Q. offre de véritables garanties de démocratie et de représentation effective d'une masse de 150,000 étudiants au Québec, nombre qui doublera d'ici quelques années.

BUTS

- 1—Réunir toutes les A.G.E. du Québec dans un esprit de véritable syndicalisme étudiant;
- 2—Coordonner les activités et l'efficacité commune de toutes les A.G.E.;
- 3—Représenter tous les étudiants devant la nation et les différents organismes;
- 4—Offrir aux diverses A.G.E. des services communs d'une grande importance.

En aucun temps, ces buts ne doivent entrer en conflit avec les buts d'une A.G.E. en particulier.

ACTION

Voici l'ébauche d'une liste de tous les services que l'U.G.E.Q. pourra rendre à ses membres:

- 1—Une coopérative d'achat et de distribution;
- 2—Un service complet d'auberges de jeunesse;
- 3—Un service de publication et de documentation;
- 4—Un bôtin général des étudiants;
- 5—Une aide technique aux A.G.E.;
- 6—Un service pour assurer le travail d'été aux étudiants;
- 7—Des initiatives artistiques;
- 8—Un bureau des étudiants à Québec, etc... etc....

COLLABORATION DES EDUCATEURS?

Les éducateurs devraient vivre les problèmes et les idéaux des étudiants. Nous travaillons pour des buts communs. En pratique, certains éducateurs ne collaborent pas et même s'opposent à l'action étudiante. Il suffit de mentionner les problèmes que rencontrent certains étudiants de collèges, les infirmières et les différentes associations universitaires.

Les étudiants brûlent 75% de leurs énergies dans une bataille absurde contre leurs éducateurs, alors qu'ils devraient ensemble apporter le message de l'éducation à toute la province.

L'éducation est l'oeuvre de collaboration des parents, des éducateurs et des étudiants. Au plan national, entrent en jeu dans leur sphère respective, l'Etat et l'Eglise. Les étudiants ne sont pas des cobayes. Ce sont des personnes.

C'est pourquoi les associations parents-maitres, au niveau qui nous intéresse, sont un non-sens, parce qu'elles semblent se tourner contre les éduqués et poussent ainsi ces derniers à se raidir inutilement.

Tant que les éducateurs ne feront pas raisonnablement confiance aux éduqués, leurs beaux discours et tout leur travail n'auront pas de sens.

Tous les conseillers d'A.G.E. ou les directeurs d'étudiants devraient s'unir et échanger leurs expériences, pour essayer de saisir les évolutions fantastiques qui agitent actuellement les milieux étudiants.

REVOLUTION TRANQUILLE

Les grands révolutionnaires de la Nation n'ont pas d'armes, et ils n'en prendront pas. Ils sont sur les bancs de l'école, et ils luttent pour que tous les jeunes accèdent à l'éducation.

Dans les cinq dernières années, la population étudiante a doublé, elle est sensée en faire autant dans les années qui vont venir.

Les gouvernants, les groupes intermédiaires, les parents et les éducateurs ont commencé de saisir l'importance d'une instruction poussée. L'effort général en ce sens va transformer la structure sociale et économique de l'Etat du Québec.

Jean-Guy LAUZON

AU PRIX DU GROS

L'étudiant avisé se renseigne GRATUITEMENT sur la qualité et les prix du diamant. Il consulte...

Le salon du diamant

HÉTU INC.

8088 ST-DENIS (angle Jarry)

SUR RENDEZ-VOUS, S.V.P. :

387-4145 — 254-6525

QUALITE MAXIMA

Pro Musica présente l'Orchestre

I VIRTUOSI di ROMA

COMEDIE CANADIENNE

le dimanche 22 avril, à 4 h. 30 p.m.

Prix des billets:

Orchestre: \$3.50 (taxe de incl.) Ter Balcon \$2.50 (taxe, 29¢ incl.) 2e Balcon \$1.50 (taxe, 18¢ incl.)

EN VENTE: COMEDIE CANADIENNE

SOCIETE PRO MUSICA 34 ouest, rue Ste-Catherine

2130 de la Montagne, V.L. 3332 UN. 1-3339

S.V.P. inclure une enveloppe adressée et affranchie pour recevoir des billets.

CONSULTATION

pour votre

PROGRAMME D'ASSURANCE-VIE:

MAURICE BOVIN B.A., B.Péd.

ASSUREUR-VIE DE L'A.G.E.U.M.

735-2581 (jour)

Vous voulez gagner de l'argent?...

Vendez les obligations du Québec!

SAVARD & HART Inc.

842-9501

Demandez M. LETELLIER

Montée des étudiants à Québec

Un plan homogène de développement économique et social

Lors de la conférence de presse qu'ils tenaient vendredi dernier, les principaux chefs étudiants ont exposé les objectifs que se proposent d'atteindre les étudiants en montant à Québec le 1er avril. Cette montée aura pour but de signifier au gouvernement le message que la population étudiante du Québec entend voir revenir aux provinces la partie de l'assiette fiscale qui leur revient. On sait que la conférence fiscale fédérale-provinciale débutera le 31 mars.

Serge Joyal, président de la FAGECCQ, déclara que par ce geste, les étudiants canadiens-français désirent s'intégrer dans la société québécoise. Ce n'est pas uniquement la gra-

tuité scolaire que les étudiants revendiquent, mais un plan homogène de développement social et économique; "le gouvernement doit abandonner sa politique essentiellement bourgeoise pour une politique véritablement sociale", ajouta Pierre Marois, président de l'AGEUM. La montée à Québec sera l'occasion pour les étudiants de demander au gouvernement d'établir ce plan d'ensemble. Et pour qu'il puisse se réaliser, le Québec doit obtenir l'auto-détermination fiscale, affirment les chefs étudiants.

On espère que la démonstration des étudiants du Québec prouvera à la population que les étudiants tiennent à contribuer au progrès social et

économique de la province, et non seulement à leur propre bien-être. "La gratuité scolaire n'est qu'un point de départ, affirma Louis Fournier, président de la PEN, elle entraîne logiquement une certaine socialisation des professions."

Pour indiquer au gouvernement que d'une part, ils appuient les revendications fiscales du Québec, et que d'autre part ils attendent de nos chefs d'état un plan d'ensemble, environ 5,000 étudiants se rendront devant le parlement provincial le 1er avril. Quelques membres du cabinet ministériel seront invités à prendre la parole, ainsi que des leaders étudiants et syndicaux. En concluant, Pierre Marois a déclaré qu'il est important que les revendications étudiantes acquièrent une dimension sociale.

Les Jours Saints chez les Dominicains

"PAQUES ET LES REALITES TERRESTRES ..."

Au couvent Saint-Albert-le-Grand, à 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, vous êtes invités à une "rencontre avec le Seigneur".

Durant les Jours Saints, on y réfléchira communautairement sur le sens pascal des réalités terrestres. Sessions d'études, discussions ouvertes sur des thèmes chrétiens "collés à la réalité", échanges et vie liturgique avec la communauté dominicaine du couvent Saint-Albert. Voilà, en bref, le schéma des activités qui débuteront le Jeudi Saint à 1 h. 45.

Ensemble ... AVEC et DANS le Seigneur ... une Semaine Sainte intense!

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Mlle Josée Valiquette CR. 1-2947
M. Claude Fortin 731-0442

(communiqué)

BUREAU A LOUER

Bureaux idéals pour professionnels. Chauffé, Air Conditionné si désiré. S'adresser à R. Gagnon, 9257 Lajeunesse, Montréal, P.Q.
Tél: DU. 7-7677

Dactylographie,

copie de thèse,

331-4840

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

et la
LIBRAIRIE DOMINICAINE

vous invitent à visiter

L'EXPOSITION DES VOLUMES SCIENTIFIQUES FRANÇAIS

qui se tiendra au

HALL D'HONNEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dates :
LUNDI, 16 MARS
ou
VENDREDI 20 MARS
inclusivement
9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Sujets :
PHYSIQUE
MATHÉMATIQUE
GÉOLOGIE
BIOLOGIE
CHIMIE

Éditeurs :
DUNOD
MASSON & CIE
EYROLLES
HERMANN
ETC.

LIBRAIRIE DOMINICAINE

Librairie de la Cité Universitaire

2715, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE — MONTRÉAL 26
739-2395 et 739-6373

DIRECTEURS DE COMMISSIONS ET COMITÉS MISE EN NOMINATION

Avis est par les présentes donné qu'il sera procédé, le vendredi le 20 mars 1964, entre 11 heures a.m. et 1 heure p.m., en la chambre 312 du Centre Social, entre les mains du Secrétaire Général soussigné ou de son fondé de procuration, à la mise en nomination aux postes de directeur des commissions et comités suivants, savoir :

Le Comité des Activités sociales
Le Comité Athlétique
Le Comité des Affaires Nationales
Le Comité des Affaires Internationales
Le Comité des Chantiers
Le Comité du Quartier Latin
Les Presses de l'AGEUM
Le Comité de la Société artistique
Le Bureau des Affaires étudiantes pré-universitaires
Le Comité d'Éducation
La Commission juridique

Il sera de plus procédé à la mise en nomination aux postes suivants :

Président d'assemblée
Président d'assemblée suppléant

Il sera procédé à l'élection de ces différents postes le 23 mars 1964, lors de l'assemblée régulière du Conseil de Direction de l'AGEUM.

Ceux qui désirent poser leur candidature aux postes de directeur des bureaux suivants sont priés de la remettre au bureau de l'exécutif avant l'élection aux postes ci-haut mentionnés. Il sera par la suite procédé à la nomination des directeurs de ces bureaux.
Le Bureau de Presse
Le Bureau d'Administration
Le Bureau de la Statistique
Le Bureau des Finances
Le Bureau du Personnel
Le Bureau de la Propagande
Le Bureau des Relations extérieures

Il est nécessaire que lors de la mise en nomination, les candidats soient accompagnés de deux témoins.

Louis COTE,
Secrétaire Général

COSMOPOLIS

MISE EN NOMINATION

AVIS est par la présente donné que le sous-signé recevra jusqu'au 10 avril 1964, à midi, les candidatures aux postes suivants :

- Président
- Vice-Président Extérieur
- Vice-Président Intérieur
- Secrétaire
- Trésorier.

2442, Maplewood,
Ch. 640

Dermot Collis,
secrétaire.

Je vous en remercie d'avance et je vous prie de recevoir mes salutations.

Dermot COLLIS,
secrétaire.

BUREAU A LOUER

BUREAU NEUF .0 x 16, chauffé, éclairé, toilette privée, salle d'attente meublée servant aussi au bureau du médecin. Situé au centre de la cité.
Dr André Limoges,
51 ouest, rue Blainville,
Ste-Thérèse, P.Q.
TA. 3-9382

BUREAU A LOUER

5 pièces avec chambre de bain et sous-sol, chauffage central à eau chaude, garage privé, édifice de 4 ans, libre le 1er mai '64, prix raisonnable. 3548 est, Ste-Catherine. Berthierville 836-3748 - 836-4117.

Paesano vous invite ...

Venez savourer nos délicieux plats typiquement italiens

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

PAESANO PIZZERIA

731-8221
5192, Côte-des-Neiges
près chemin de la Reine-Marie

ASSURANCES GÉNÉRALES

AUTO - INCENDIE - VIE - etc.

ADRIEN ANGERS et FILS Inc.

4009, rue HOCHÉLAGA
Montréal

CL. 5-7795

LA FONCTION PUBLIQUE

DU PATRONAGE FONCTIONNEL
À L'EFFICACITÉ

22 juin 1960 — Cette date, fatidique et heureuse à la fois, marque un tournant important, sinon le plus important, dans l'histoire de l'Etat national des Canadiens français. Le Québec tournait la page. On devait recommencer presque à neuf.

Cette date fut l'étincelle, l'amorce, qu'il fallait pour provoquer ce que certains se plaisent à qualifier injustement de "révolution tranquille", révolution (avec un grand R ou sans r) qui devra se métamorphoser en véritable révolution du peuple québécois tout entier pour se justifier, pour justifier sa naissance et son existence.

Président à la naissance de cette "révolution tranquille", les hommes politiques, ceux d'une nouvelle équipe, se virent octroyer le pouvoir...! Peut-être même à leur insu... Ces hommes avaient élaboré une "politique de grandeur" digne d'amorcer la véritable révolution du Québec. Ces messieurs, les plus réalistes d'entre eux ou ceux qui avaient déjà une certaine expérience parlementaire, prévoyaient un peu ce qui les attendait...!

Ils n'étaient sûrement pas ignorants du fonctionnement de notre système gouvernemental. Nos élus d'alors connaissaient sans doute les quatre pouvoirs qui caractérisent presque tous les systèmes de gouvernement : le pouvoir exécutif, qu'exercent le premier ministre et ses acolytes, le Cabinet; le pouvoir législatif, qui est le lot de tous les élus, ceux du gouvernement qui disent toujours "oui", ceux de l'Opposition, qui disent "non", traditionnellement, sous l'instigation du Cabinet ou du chef de l'Opposition. Le pouvoir juridictionnel est réservé aux juges, ces gens, par tradition, choisis au sein de la "grande famille"... Et le pouvoir administratif, l'administration générale et particulière de notre bien à tous, notre Etat, notre gouvernement qui, jusqu'à récemment, il y a un an ou deux, était confié, en premier lieu, à une minorité de gens qualifiés, honnêtes, responsables et intelligents, soucieux de bien remplir le rôle qu'on leur a confié, et, en second lieu, à une majorité d'"amis" du parti, des "champions" du patronage, des gens souvent incompétents, ceux à qui le parti devait ac-

order un "salaire" quelle que soit la quantité de travail qu'ils fournissent ou puissent fournir.

Inefficacité institutionnalisée

L'équipe gouvernementale actuelle, lors de la prise du pouvoir en juin 1960, s'est trouvée face à une triste réalité : l'engrenage entier de l'administration provinciale était à refaire. (Il l'est encore pour une bonne part, dans certains ministères.) Feu "celui-dont-la-statue-n'est-pas-montrable" et ses successeurs s'étaient assurés une administration à leur mesure : une administration lente, ambiguë, inefficace, formée d'une majorité de gens incompétents, bien payés, si l'on tient compte du travail accompli et de leur valeur respective, et d'une minorité de gens compétents, mal rémunérés, très mal rémunérés, mais qui avaient su survivre à des gouvernements de "couleurs" différentes. Le "Service Civil" (appellation incorrecte), la fonction publique, ne permettait pas l'engagement de personnes compétentes, dignes de remplir les fonctions dont on les charge, puisque le traitement offert était tout à fait disproportionné, insuffisant, en regard de l'importance des fonctions à remplir honnêtement, avec justice et habileté.

Donc, en 1960, les rouages de l'administration québécoise étaient tout à fait inadaptés pour mener à bien une "politique de grandeur", pour assumer réellement le "maître chez nous", pour supporter une "révolution" que certains veulent "tranquilles"! Ces rouages étaient rodés pour un patronage... efficace, profitable à la caisse du parti.

L'unique Maurice LeNoblet-Duplessis (puisqu'il faut bien l'appeler par son nom) s'était sûrement retrouvé dans les mêmes "souliers" lors de son "accession" au pouvoir. Il n'a pas jugé bon de remédier à la situation. Ou plutôt, il y a remédié à sa façon dans les plus pures traditions de l'époque : il a fait maison nette des "parasites" du "régime" Tachereau. Il les a remplacés par ses propres "parasites".

Politique de "Grandeur"

L'équipe actuelle, sous l'inspiration de quelques-uns de ses membres influents et réa-

listes, a pris position dans le sens positif. Le Premier Ministre et certains ministres ont prôné une action réaliste, la seule solution honnête et intelligente : revaloriser le fonctionnarisme, la fonction publique, de façon à assurer à l'Etat du Québec une administration saine, efficace, à la hauteur de la situation, à l'image d'un Québec, d'un Etat national, que l'on veut fort, dynamique... à l'image d'un peuple québécois qui se doit d'être fort et sain, et dynamique pour se réaliser pleinement.

Revaloriser la fonction publique implique tout d'abord la revalorisation des hommes qui la composent. Pour cela, il faut rechercher les hommes compétents, honnêtes, intelligents, aptes à remplir le rôle important qui leur est dévolu.

Pour s'assurer les services de tels individus, il faut instaurer un système efficace et juste qui permettra de dépister, de découvrir, de recruter de tels personnages.

Il faut également, et avant tout, attirer de tels gens à la fonction publique en offrant et en leur assurant un traitement digne d'eux-mêmes et des responsabilités qui leur sont échues.

L'équipe gouvernementale libérale a tenté de remédier à la situation. Jusqu'à un certain point, elle y a réussi, malgré les difficultés causées par l'administration déjà en place, un certain nombre de "parasites" du précédent régime, bien instruits par leur véritable "chef", le "grand chef", qui voulaient protéger leur "job", ou plutôt leur maigre salaire, et, pour cela, réinstaller le régime du "grand chef".

Le gouvernement Lesage a recruté chez les fonctionnaires fédéraux une cinquantaine d'hommes compétents à qui il a assuré une rémunération honnête, mais peut-être insuffisante. Il a également puisé largement dans l'administration privée et dans le milieu des journalistes.

La Trésorerie provinciale a joué du couteau dans les traitements offerts aux nouveaux fonctionnaires par le gouvernement. Cela se produit encore. C'est l'arme de résistance des gens de la Trésorerie.

Le gouvernement se doit de vaincre cette résistance.

Par ailleurs, le gouvernement a voulu jeter les bases d'une fonction publique vraiment québécoise, dont les membres seraient formés au Québec. Une première équipe de huit fonctionnaires, triés sur le volet, a été déléguée à Paris pour y suivre un cours de formation avancée en fon-

tionnarisme. Ces gens auront pour tâche, à leur retour, de former les fonctionnaires, les technocrates de la politique, qui auront pour tâche d'assurer à l'Etat du Québec une administration à la hauteur de la situation, capable d'assurer au Québec la réalisation de sa "réalisation".

Expérience réussie!

Une expérience pratique tentée par le ministère des Affaires Municipales, M. Pierre Laporte, a porté fruits et démontré qu'il était possible de rendre efficace et dynamique l'administration québécoise. Une réorganisation à l'intérieur du dit ministère permet maintenant de faire étudier en trois semaines un règlement d'emprunt municipal pour lequel il fallait auparavant que les administrations municipales patientent pendant des mois entiers.

La "Reine" négociera!

Ce renouveau dans l'administration provinciale, cette revalorisation de la fonction publique reçoit également l'appui des dirigeants syndicaux qui ont réussi à jeter les bases du syndicalisme à l'intérieur de la fonction publique du Québec. La "Reine" négociera à l'avenir avec ses fonctionnaires.

Les syndicats, qui ont pour but premier d'assurer le bien-être de leurs membres, doivent aussi assurer la compétence. Ils se doivent de seconder une action gouvernementale orientée vers l'avenir du Québec; et cela en assurant l'établissement de normes strictes et justes pour le choix des fonctionnaires provinciaux. Tout patronage doit être exclu. Le choix doit être objectif.

Les syndicats ne doivent cependant pas cesser pour autant de revendiquer un traitement équitable, honnête et juste, proportionné aux responsabilités et aux qualifications des administrateurs provinciaux.

Les journalistes, les observateurs parlementaires, partisans ou non, (dont les confrères Daignault et Cliff) ont également accordé leur appui, dans une certaine mesure, à la revalorisation de la fonction publique. En dénonçant certaines lacunes et en prônant des réformes réalistes.

Ta collaboration!

Les étudiants-universitaires du Québec, pour leur part, se doivent d'emboîter le pas, et de seconder le gouvernement en le forçant à poursuivre dans le même sens. En l'obli-

geant à accélérer la "révolution tranquille" au sein de l'administration du Québec. Pour leur part, les étudiants du Département de Science Politique, lors d'un récent voyage d'étude à Québec, ont osé "forcer les portes" et demander à être initiés à la fonction publique au cours des vacances d'été... (non sans rémunération, il va sans dire)

Ils serait peut-être bon que le gouvernement instaure temporairement un système de stages d'été pour les étudiants intéressés à faire carrière dans la fonction publique. Ce, jusqu'à ce qu'une véritable école québécoise de la fonction publique viennent remédier à la situation.

Entretemps, il faut agir! Et, le "patronage" (quoiqu'en pense le Ministre Laporte) ne doit pas s'insérer dans une telle initiative.

Un pas important a été franchi dans le domaine de la fonction publique au Québec. Un autre pas, plus important encore, reste à franchir. Un comité particulier a été chargé d'étudier la situation. Les résultats doivent se faire connaître rapidement. Des solutions concrètes doivent être apportées.

Dans ce domaine aussi, c'est une situation d'URGENCE. L'avenir du Québec en dépend... Notre Avenir...! Notre collaboration...? La compétence... pour un Québec à notre taille...!

Jean MELANÇON

VITO PIZZERIA

Le seul restaurant qui fait la vraie pizza napolitaine.
Spaghetti - Lasagna - Fetucine
Gnocchi - Ravioli - Regatoni
LIVRAISON GRATUITE
735-3623

CAFE EXPRESSO
5412, chemin de la
COTE-DES-NEIGES

ERNEST ROBERT CIE LTEE

Manufacturier de bagues
DIAMANTS

Importateur de montres
De 30% à 50% d'escompte

6397, rue ST-DENIS
271-8184

A VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

S.S.J.B. universitaire

Nationalisme intégral

par Maurice AVERY

La section universitaire de la S.S.J.B. est lancée définitivement. C'est dans une atmosphère de franchise et de lucidité face aux problèmes nationalistes actuels que s'est déroulée la première réunion mardi soir dernier. Négligeant les paraphrases inutiles, M. Pierre Germain, Président de l'Assemblée, a dès le début exposé le travail immense auquel les membres étaient conviés, et la responsabilité qui allait échoir au premier exécutif élu.

"La section universitaire de la S.S.J.B., a-t-il dit, est appelée à jouer un triple rôle :

"1) S'insérer dans les activités agéumiques comme un véritable mouvement nationaliste;

"2) Devenir une présence créatrice et rénovatrice au sein de la S.S.J.B.;

"3) Sur le plan provincial, établir les contacts qui s'imposent entre le peuple et le monde étudiant sur les problèmes majeurs touchant l'émancipation de la nation canadienne-française et la con-

solidation de l'Etat du Québec".

Le point de départ est de mettre sur pied une équipe dynamique et de la munir d'un programme d'action précis. Le seul fait que quatre-vingt étudiants aient répondu favorablement à la campagne de recrutement et la chaleur des discussions qui seront tenues lors de cette première réunion, témoignent d'eux-mêmes de l'enthousiasme de l'équipe.

D'autre part, le programme d'action a déjà été ébauché en fonction des buts que se propose la section. On doit d'abord rénover la S.S.J.B., y instaurer un nationalisme intégral, l'épurer de certains de ses éléments qui faussent son action nationaliste.

Aussi l'exécutif définitif sera élu prochainement, aura-t-il entre autre fonction, celle de former plusieurs commissions d'études. Notons la commission des réformes, dont l'objet sera d'étudier les différents amendements susceptibles d'être apportés à la constitution de la S.S.J.B.; la com-

mission sur l'Etat du Québec, qui devra étudier dans ses dimensions politique, économique, constitutionnelle et culturelle l'Etat actuel du Québec de façon à promouvoir, s'il y a lieu, son indépendance; la commission d'intégration dont l'objet consiste à trouver les meilleures formes d'intégrations de la section universitaire de la S.S.J.B. dans les activités agéumiques; et la commission du collège en vue du colloque sur l'indépendance du Québec, activité qui se tiendra à l'Université de Montréal, en octobre 1964.

De plus, plusieurs autres projets visant à une action immédiate furent émis; mentionnons seulement le projet d'une émission à caractère nationaliste au poste CKAC.

Somme toute, la section universitaire de la S.S.J.B. promet d'être une cellule nationaliste active appelée à jouer un rôle important non seulement dans les cadres (traditionnels) des activités de la S.S.J.B., mais aussi et surtout au sein de la communauté universitaire.

LA C.S.N. et les ETUDIANTS

Il faut une véritable politique sociale

La C.S.N., centrale syndicale qui représente plus de 125,000 travailleurs, "considère comme inévitable une augmentation du fardeau fiscal si la province de Québec veut assurer son progrès social et économique. "Cependant il importe, à son avis qu'avant d'élaborer toute mesure en ce sens, le gouvernement de l'Etat du Québec obtienne au moins 40% de l'impôt sur le revenu des particuliers au lieu de 20% tel que consenti par le fédéral. Egalement elle exige dans sa totalité l'impôt sur les successions. Enfin la C.S.N. recommande que le gouvernement du Québec procède à une analyse scientifique du fardeau fiscal actuellement supporté par les citoyens du Québec.

Par ailleurs, les étudiants du Québec qui monteront sur la colline parlementaire le premier avril à l'occasion de la conférence fiscale fédérale-

provinciale soutiennent aussi que le gouvernement du Québec doit élaborer une véritable politique sociale. Cette politique doit recouvrir principalement trois domaines : éducation; économie et sécurité sociale. La C.S.N. mentionne le chiffre de 350 millions de dollars pour les seuls domaines de l'éducation, de la sécurité de la vieillesse et de l'assurance-santé. Encore là les étudiants rejoignent les positions de la centrale syndicale, en disant qu'ils "attendent du gouvernement provincial qu'il prenne des mesures énergiques pour mettre fin au chômage et équilibrer à travers la province les avantages sociaux et économiques".

Les étudiants affirment clairement que leur montée à Québec s'inscrit essentiellement dans une perspective sociale. Ils se veulent les représentants de toute la collectivité québécoise.

En marge de la Semaine des Facultés de la Santé

... QUI EST EN COURS ACTUELLEMENT et qui se poursuivra jusqu'au vendredi, 20 mars, nous tenons à faire une mise au point en ce qui concerne les facultés qui y participent.

Il avait été annoncé précédemment que seules les facultés de Chirurgie dentaire, Diététique, Médecine, Optométrie, Pharmacie, Réhabilitation y participeraient. Nous tenons par la présente à combler un oubli fâcheux. Les facultés telles que : ADMINISTRATION HOSPITALIERE, EDUCATION PHYSIQUE, HYGIENE, se devaient, il va de soi, de par leur existence même au sein de

l'Université, de participer activement à cette semaine. Nous nous excusons officiellement auprès d'elles et nous tenons à souligner que leur participation enrichit d'éléments nouveaux la teneur de cette semaine. Ces quelques jours sauront, nous l'espérons, être profitables à toutes les facultés qui y participent et qui y collaborent étroitement et à tous ceux qui, piqués par la curiosité ou mordus par le désir de "connaître davantage" visiteront les kiosques actuellement exposés à la Mezzanine du Centre Social.

Jacques MONDAY
Publiciste de la semaine

Quels que soient les bons moments

LA
BONNE
BIÈRE



DE
CHEZ
NOUS

FAIT DE BONS AMIS!

La vie a ses bons moments et la bonne bière Molson Export en est le synonyme! Ne manquez pas à la tradition: veillez à en avoir toujours en réserve pour les grandes et petites occasions, car la bonne bière de chez nous est la bière préférée du Québec.

LA BIÈRE MOLSON EXPORT

N'OUBLIEZ PAS DE REGARDER "LA SOIRÉE DU HOCKEY" À LA TV



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1200 succursales à votre service

LES PARTIS POLITIQUES SUR LE CAMPUS

Le Club Libéral

● DES PROPOS DE RICHARD DEMERS

Q - Est-ce que votre Club politique fonctionne bien ?

R - Oui, sauf cette année. Nous avons remarqué peu d'intérêt chez les étudiants, sauf à l'occasion des Congrès. Ceci s'explique : le gouvernement provincial est assez stable. L'Opposition n'est pas importante. Il n'y a pas beaucoup d'action, forcément. Les étudiants qui aiment les chocs et les émotions fortes vont au R.I.N. ou au P.S.Q.

Q - Pourquoi pensez-vous qu'un jeune entre dans le Club Libéral ?

R - D'abord pour apprendre à mieux connaître le fonctionnement des partis politiques. De plus les gens forment un groupe de pression valable à l'intérieur d'un parti, ils peuvent influencer les politiques du parti. Du côté capital politique, être membre des Juvéniles de Montréal n'est pas très rentable. Ceux qui veulent se tailler une carrière politique préfèrent oeuvrer dans leur comté.

Q - Le côté social prédomine-t-il dans votre Club ?

R - Non. C'est l'activité politique qui est la première préoccupation.

Q - Dans ce cas, qu'elles sont vos réalisations concrètes ?

R - La Commission politique de notre Club s'est penchée sur les problèmes de la

Confédération. Nous avons de plus fait des études sur la conjoncture politique des Etats-Unis. Enfin, M. Saint-Aubin a particulièrement étudié les relations qui existent ou pourraient exister entre le Canada et les pays d'Amérique du Sud.

Q - Que pensez-vous du projet de prêts fédéraux aux étudiants ?

R - Je suis en faveur de tout ce qui peut aider les étudiants, en autant que les Provinces administreront les fonds et qu'elles seront juges des critères de distribution.

Q - Etes-vous en faveur du fédéralisme coopératif ?

R - C'est une technique politique visant à favoriser le reste du Canada, en essayant de mettre le Québec dans le jeu.

Q - Alors, quelle est votre opinion du ministre Lamontagne ?

R - C'est un homme intelligent, malheureusement il n'a pas un sens politique subtil. Il voit tout dans les lunettes d'un économiste.

Q - Le séparatisme vous apparaît-il une solution valable ?

R - La menace de séparatisme force le gouvernement fédéral à nous considérer non comme des vaincus. Ça lui inspire une certaine crainte.

Je suis très sympathique au séparatisme. Mais les chefs de file, tel Bourgault, sont peu pratiques, et exercent une action non rentable.

Q - Quelle est votre opinion de René Lévesque ?

R - J'en ai de l'admiration seulement.

Q - Lesage sera-t-il un futur chef fédéral ?

R - Ce serait le seul homme capable de refaire la Confédération.

Q - Dans le contexte compliqué où nous vivons, comment vous apparaît notre gauche québécoise ?

R - Elle est vociférante, mais inefficace. L'article de Jacques Guay dans le McLean était très au point. Nos gauchistes de salon sont ignorants des faits politiques et économiques précis.

Q - Il me semble maintenant plus qu'inutile de vous demander si vous croyez en l'utilité des Clubs politiques sur un campus universitaire.

R - Ils sont très utiles. Les étudiants sont sensés être les éléments les plus éveillés d'une nation. Ils doivent faire bouger la politique en entrant dans les cadres où la politique se cantonne.

Jean-Guy LAUZON

Réunion du Conseil de l'AGEUM :

— La cigarette "Estudiante"

— Marche à Québec en autobus

● J. G. LAUZON

Robert Bazinet, vice-président intérieur, a donné une communication sur la montée à Québec.

Tous les étudiants sont invités à participer à cette montée. Le coût du voyage sera défrayé par l'AGEUM et le transport s'effectuera en autobus, mercredi, le 1er avril 1964.

C'est un devoir national pour tout étudiant d'aller affirmer, par sa présence à Québec, qu'il croit aux exigences économiques de l'Etat du Québec, et qu'il est prêt à travailler pour le mieux-être de toute la nation.

Nous allons à Québec parce que nous croyons que nous devons agir pour appuyer les revendications verbales que nous faisons depuis longtemps.

Nous sommes conscients de problèmes économiques sérieux que pose à nos gouvernements l'instauration d'une politique sociale à la dimension des aspirations de tous les citoyens.

C'est pourquoi nous serons à Québec, solidairement avec les ouvriers et les fermiers pour appuyer les revendications fiscales du gouvernement Lesage.

"FONDATION ESTUDIANTE ENRG."

Conscients que les tabacs produits au Québec sont vendus à de grandes compagnies américaines qui ont créé des monopoles, des financiers et hommes d'affaires québécois

veulent reprendre en main cette production.

Plus particulièrement, on songe à la formation d'une société, qui pourrait concurrencer les monopoles et permettre un très grand développement, particulièrement de la région de Joliette.

On pense plus précisément au lancement d'une cigarette "Estudiante", dont les profits seraient donnés en bourses et en prêts aux étudiants les plus méritants et dans le besoin véritable.

Actuellement, les consultations se poursuivent. Si le projet accouche, l'AGEUM deviendra l'administratrice des profits de la "Fondation Estudiante Enrg."

La C.S.N. dénonce

L'évasion fiscale

La C.S.N. présentait le 12 mars dernier son mémoire devant la Commission royale d'enquête sur la fiscalité. Elle recommande une planification des dépenses gouvernementales sur une base de cinq ans plutôt que sur une base annuelle, une réforme importante sur la taxe de vente, un nouveau partage fédéral-provincial de l'impôt sur le revenu, la création de nouveaux impôts sur les dons et les gains de capital.

Les suggestions de la C.S.N. visent un partage plus équitable du fardeau fiscal entre les citoyens et une meilleure répartition des ressources entre les différents niveaux de gouvernement. La C.S.N. dénonce violemment l'évasion fiscale qui constitue un vol public sous le couvert de la légalité. Les comptes de dépenses personnels que

certaines propriétaires d'entreprises commerciales déduisent dans les comptes de leurs compagnies; le partage des biens entre les membres d'une même famille, les surplus des compagnies qui font l'objet d'étranges transactions sont autant d'évasions fiscales planifiées, légalisées que le gouvernement doit faire cesser. Ce sont les moins favorisés de la Société qui en souffrent.

La C.S.N. s'attaque aussi au loyer dérisoire des richesses naturelles. Il faut qu'une étude approfondie de cette question soit entreprise et porte sur les deux points suivants : soumettre les corporations qui exploitent nos ressources naturelles aux taxes qui frappent toutes les corporations dans le Québec et établir scientifiquement le prix du loyer de nos ressources ainsi que des terres de l'Etat du Québec.

LES QUATRE 20

à la suite de leur triomphe

à la Butte à Mathieu

donnent un grand RĒCITAL au
GRAND SALON DU CENTRE SOCIAL

VENDREDI, le 20 MARS,
à 8.15 h. p.m.

VENDREDI, 3 AVRIL

8:30 hres, 5e Etage

- Clôture des danses libres
- 2 orchestres, musique continuelle
- Tirage de nombreux prix, ... surprises
- Réservez dès maintenant cette soirée
- Seul(e)s ou accompagné(e)s

**CRAVATE ET VESTON
POUR MESSIEURS!**

ORGANISATION DU RÉFÉRENDUM

L'organisation du référendum a été confiée par le Conseil de direction de l'AGEUM à la Commission électorale. Celle-ci est présidée par M. Gilles Poulin, étudiant à la faculté de Droit, assisté de René Desmarais (Sciences), Gilbert Peltier (H.E.C.), Claude Lemay (Poly), Guy Lemay (Droit). Les officiers-rapporteurs sont nommés par les Comités de régie des diverses facultés.

Les bureaux de votation sont distribués partout sur le campus (voir la liste ci-contre). Pour voter, il faut être en possession de la carte de membre de l'AGEUM, qui sera poinçonnée pour éviter qu'un individu vote deux fois.

Un membre du bureau d'administration de l'U. de M. sera invité à assister à la compilation du vote, ou, à défaut, toute autre personne étrangère au corps étudiant.

Le référendum se tiendra de 9 à 5 heures, le 19. Il n'est pas nécessaire de noter que c'est un devoir strict pour tout étudiant du campus d'exercer son droit de vote.

Liste des polls

LISTE DES POLLS

1 — Sciences	4e intersection D-E
2 — Réhabilitation	S-110
3 — Techno. Médicale	C-235
4 — Education Physique	265 ouest, Mont-Royal
5 — Philo	T-336
6 — Psycho	3e intersection U-S
7 — Médecine	5e intersection M-P
8 — Diététique	G-9
9 — Sciences Sociales	Salon de la Faculté, 5e étage
10 — Lettres	U-134
11 — Sciences religieuses	
12 — H.E.C.	Salon des étudiants
13 — Musique	Secrétariat de la Faculté
14 — Optométrie	D-250
15 — Médecine Vétérinaire	Salon des étudiants
16 — Chirurgie Dentaire	
17 — Architecture	Salon des étudiants
18 — E.N.S.	M-525
19 — Pharmacie	D-660
20 — Droit I	H-825
21 — Droit II	M-815
22 — Poly I	B-111
23 — Poly II	Vestiaire, 3e étage
24 — Ecole Normale Sup.	
25 — Hygiène	V-120
26 — Bibliothéconomie	N-415
27 — Inst. Péd. St-Georges	2101 Maplewood, Salle A.

N.B. — Les officiers-rapporteurs sont priés de venir prendre les boîtes de scrutin au Centre Social, ch. 306. La carte de membre est obligatoire pour voter.

Aux H.E.C.

On parle référendum

Jeudi dernier, Pierre Marois se rendait aux H.E.C. pour y exposer la politique du Conseil de l'AGEUM, particulièrement au sujet du référendum qui se tiendra le 19 mars à l'Université de Montréal. Marois a déclaré que le temps était venu de faire une épreuve de force, et que les membres de l'AGEUM ne pouvaient permettre que les gouverneurs de l'Université considèrent notre syndicat comme une quantité négligeable.

Devant plus de 200 étudiants attentifs, Marois a expliqué que le référendum avait pour but de permettre aux membres de l'AGEUM de se prononcer sur des questions d'une importance capitale pour leur syndicat. Il a rappelé que l'AGEUM ne pouvait céder sur les points actuellement en litige sans mettre en danger son existence même. En décidant de restructurer les comités conjoints sans consulter l'AGEUM, les gouverneurs lui nient le droit de représenter les étudiants de l'Université de Montréal sur ces comités, a-t-il précisé. De plus, ils la cantonnent dans l'illégalité en retardant sans raison l'incorporation légale de notre syndicat.

Le président de l'AGEUM a de plus fait remarquer qu'il était nécessaire que les états financiers de l'Université soient publiés, afin que les étudiants sachent comment leur argent est employé; l'Université fait appel aux fonds publics pour près de

80% de son budget total, elle doit donc faire connaître l'usage qu'elle fait de ces fonds. Quant à la coopérative, un service d'une très grande importance, elle n'a toujours pas de local adéquat, bien que les négociations durent depuis 15 mois, a déclaré Ma-

les étudiants des H.E.C. à accorder leur appui à l'AGEUM dans ce litige, en insistant toutefois sur leur entière liberté en cette matière. "C'est vous qui devez décider, a-t-il conclu, et la décision, quelle qu'elle soit, devra être VOTRE décision".



rois. "Nous avons suggérés deux locaux susceptibles de loger ce service, a-t-il ajouté, mais le bureau des gouverneurs n'a pas encore fait connaître sa réponse".

Pierre Marois expliqua alors que la grève demeure le seul moyen d'indiquer aux administrateurs et aux gouverneurs de l'Université que l'AGEUM entend voir aboutir les négociations sur ces quatre points. Il a invité

Robert Bazinet, vice-président intérieur de l'AGEUM; Louis Côté, secrétaire général; Michel Vaillancourt, directeur du Comité d'Education, et Gilles Ferland, délégué de Poly au Conseil de direction de l'AGEUM, accompagnaient Marois aux H.E.C. Le président des étudiants des H.E.C. et Jacques Desjardins, vice-président de l'administration ont également pris la parole.

ELECTIONS A L'A.E.F.S.U.M.

AVIS est par les présentes donné qu'il sera procédé le mercredi 25 mars, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., entre les mains du président de la Commission Electorale ou de son procuré, en la Chambre 609 du Centre Social, à la mise en nomination des candidats aux postes de :

- Vice-Président Intérieur
- Président
- Vice-Président Extérieur
- Secrétaire

de l'Association des Etudiants de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Le bulletin de présentation de chaque candidat à ces postes doit être appuyé d'au moins cinq (5) signatures de membres actifs de l'Association.

EMPLOI D'ETE

JEUNE FILLE pour s'occuper d'un enfant d'un an — de la mi-mai à la mi-septembre — de 9 h. à 5 h. p.m. sur semaine — 937-1593.

DACTYLO RAPIDE

Pouvant fournir travail propre - Copies de thèses - Autres travaux.

739-2973

CINÉ-CAMPUS

présente

une soirée de WESTERN THE DEADLY COMPANIONS (v.o.)

de SAM PECKINPAH



2e film à 9 h. 45 — "RIDE THE HIGH COUNTRY"

de SAM PECKINPAH

SAMEDI, le 21 MARS, à 8 hres p.m., dans l'auditorium de l'U. de M.

La Maisonnée

SPECIALISTE DE LA CUISINE CANADIENNE

vous invite à venir déguster ses plats appréciés par un grand nombre de vos confrères

5375, GATINEAU